

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'industrie cimentière belge se félicite de l'élan actuel du secteur de la construction

Ce 29 mai 2018, FEBELCEM, la Fédération de l'industrie cimentière belge, a tenu son Assemblée Générale. À cette occasion, elle a fait le point sur un secteur économique - celui de la construction - qui fait preuve ces derniers mois d'un dynamisme réjouissant.

### **Une tendance globale favorable**

En cette année 2018, le secteur de la construction est plutôt en phase de croissance, et il y a à cela plusieurs raisons. L'une de ces raisons est que les taux hypothécaires restent attractifs, permettant ainsi aux particuliers d'acquérir leurs maisons ou leurs appartements dans de bonnes conditions. Mais l'Etat – à tous les niveaux – (ré)investit lui aussi. Dans les travaux d'infrastructures, par exemple, où la Région wallonne a dégagé des budgets importants pour la rénovation de ses routes. Pour rappel, le Plan Infrastructures 2016-2019 porté par le Ministre Di Antonio, est à la fois ambitieux et doté de moyens budgétaires inédits : 640 millions d'euros pour plus de 300 dossiers ! Citons encore les investissements réalisés par les communes, où les échéances électorales sont traditionnellement propices aux travaux de construction...

Mais ce n'est pas tout. Le secteur des bâtiments non résidentiels attire aujourd'hui de nouveaux investissements. En effet, bureaux, bâtiments publics, magasins, etc., bénéficient actuellement d'une demande structurelle des propriétaires pour renforcer les performances énergétiques et la sécurité de tous ces immeubles.

### **Des perspectives encourageantes pour l'industrie cimentière**

Conformément aux dernières règles de « compliance » imposées par les autorités Européennes de la concurrence, l'industrie cimentière - et suivant en cela les règles qu'elle s'est elle-même fixées au niveau européen – a décidé de publier les chiffres de la consommation de ciment sur le territoire belge avec un décalage d'un an. Cela signifie que cette année, dans son rapport annuel 2017, l'industrie publie les chiffres de l'année 2016.

La consommation de ciment gris en Belgique a atteint 6.211.000 tonnes en 2016, alors que cette consommation était de 6.403.460 tonnes en 2015, soit une régression de 3%. Les estimations de la Confédération Construction et d'EUROCONSTUCT évoquaient une hausse de 1,3%, ce qui ne s'est malheureusement pas vérifié. L'activité de l'année 2016 reste toutefois positive pour nos membres car les importations ont été en recul. Pour 2017, selon les estimations de la Confédération Construction, la consommation de ciment gris en Belgique serait en augmentation de 2,2%, ce qui porterait cette consommation à quelque 6.360.000 tonnes.

Pour 2018 et 2019, la Confédération Construction prévoit une croissance de la consommation de quelque 2% par an. Cette croissance, si elle se confirme, permet de rester positif pour les prochaines années.

**Le rapport annuel complet est consultable sur le [site de FEBELCEM](#)**

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur André Jasienski, Directeur de FEBELCEM : 0475/518 926 - 02/645 52 13 - [a.jasienski@febelcem.be](mailto:a.jasienski@febelcem.be) - bld du Souverain 68, 1170 Bruxelles